

**REPUBLIQUE DU BENIN
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
(ARMP)**



**PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS
ET A LA GOUVERNANCE (PAGIPG)**



**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE
PUBLIC DE DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES
GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017
(Financement PAGIPG)**

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE D'IFANGNI

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	13/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	15/06/2020

SOMMAIRE

I. LETTRE INTRODUCTIVE	3
II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 ET 2017.....	4
ANNEXES	6

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par les différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017, nous vous transmettons, conformément aux termes de référence, notre rapport de carence sur la commune d'Ifangni.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'autorité contractante visitée (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH

Associé-Gérant

Expert en passation des marchés

Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 et 2017

L'audit de conformité est sensé porter sur les marchés publics et délégations de service public à communiquer à la mission par la Commune d'Ifangni au titre des exercices budgétaires 2016-2017. Notre mission était de formuler une opinion sur les procédures de passation de ces marchés publics à la lumière de nos vérifications.

FONDEMENTS DES OPINIONS

Nos diligences de préparation et d'exécution d'une mission d'audit sont conduites conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin et ses décrets d'application.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions légales consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la Commune d'Ifangni conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les observations faites dans le cadre de notre mission sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

RAPPEL DES DILIGENCES MISES EN ŒUVRE

A la suite de la signature du contrat de services avec le commanditaire de la mission, nous avons :

- saisi par correspondance n°126/03/SM/FA/BEC/BEN/19 du 05 avril 2019 avec accusé de réception, (voir annexe 1) demandant à la personne responsable des marchés publics de communiquer au cabinet la base de données de marchés passés par la Commune d'Ifangni au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- effectué plusieurs relances téléphoniques au Secrétaire Général de la Commune (+229 97.57.04.62) aux fins de la collecte de la base de données devant servir à la constitution de l'échantillon d'audit ;
- procédé à une nouvelle relance écrite par correspondance n°74/12/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 décembre 2019, (voir annexe 2), faisant allusion à un éventuel rapport de carence si aucune suite favorable n'est donnée sans délai.

CAS DE LIMITATIONS ENGENDREES PAR LA SITUATION

Au total, aucune base de données, ni documentation n'a été communiquée à la mission à ce jour malgré les différentes diligences précédemment citées. Il s'agit des limitations au déroulement judiciaire de la mission et au respect des impératifs de délais impartis par le commanditaire de la mission. Les principaux travaux qui ont été ainsi limités sont :

- ✓ la constitution de l'échantillon d'audit ;
- ✓ le diagnostic sur la mise en place et le fonctionnement régulier des organes de passation et de contrôle des marchés publics ;
- ✓ les vérifications sur la conformité des procédures de passation des marchés publics ;
- ✓ l'examen des situations de plaintes et de recours éventuels ;
- ✓ la revue de l'exécution financière et physique des marchés ;
- ✓ l'analyse de la performance du système de passation des marchés publics de l'autorité contractante.

IMPOSSIBILITE D'EXPRIMER UNE OPINION

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure, et cela indépendamment de notre volonté, de déterminer s'il existe des anomalies significatives ou non en matière de respect des procédures de passation et d'exécution des marchés publics des gestions budgétaires 2016 et 2017 au sein de la commune d'Ifangni.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

ANNEXES

- Notre courrier n°126/03/SM/FA/BEC/BEN/19 du 05 avril 2019 avec accusé de réception **(annexe 1)**
- Notre courrier n°74/12/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 décembre 2019 **(annexe 2)**

ANNEXE 1 : n°126/03/SM/FA/BEC/BEN/19 du 05 avril 2019 avec accusé de réception



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes, N° OBCCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 05 avril 2019

Am

Maire de la Commune d'IFANGNI

Att : Personne Responsable des Marchés
Publics de la Commune
Ifénoni-Bénin

Contrat: N° 066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 126/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 (lot 2) _ **Demande de base de données des Marchés Publics (2016 & 2017) et état des plaintes**

Madame/Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché N° 066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer la liste (**conformément au modèle en fichier joint**) de tous les marchés passés par votre commune ainsi que l'état des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **vendredi 12 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.



Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

[illegible][illegible]

INAGUIN, 196 rue Jeanne d'Arc, 97100
Saint-Louis (FR-97100); N° 00327 - 011 596 295 000
II; M de TVA infonormcommerciale; TVA
0004 802 110 197

Rechercher des messages, documents, photos ou contacts

RE: Demande d'inform ifangni Fw: Liste des marchés mairie_ifangni@y Re: Mission d'Audit de

Retour Archiver Déplacer Supprimer Spam

Mission d'Audit des marchés publics des différentes communes du Bénin, exercices 2016 et 2017 _ Demande des bases de données (COMMUNE DE IFANGNI) 2 Yahoo/Boîte réc...


BEC-SCP CABINET <bec_scp@yahoo.fr>
À : omobiggy@gmail.com, mairie_ifangni@yahoo.fr
2 août à 13:20

Bonjour Monsieur,

Faisant suite à notre conversation téléphonique, veuillez prendre connaissance des documents en fichiers joints. Prière en accuser réception.

Cordialement.

--

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou (Bénin)
06 BP 60535 Lomé (Togo)
Tél: (+229)21 30 54 22
(+228)22 61 03 99
Certifié ISO 9001 : 2015 (0074633-00)

RE: Demande d'inform ifangni Fw: Liste des marchés mairie_ifangni@y Re: Mission d'Audit de

Retour Archiver Déplacer Supprimer Spam

Mission d'Audit des marchés publics des différentes communes du Bénin, exercices 2016 et 2017 _ Demande des bases de données (COMMUNE DE IFANGNI) 2 Yahoo/Boîte réc...


BEC-SCP CABINET Bonjour Monsieur, Faisant suite à notre...
2 août à 13:20


Bachir Fadele <omobiggy@gmail.com>
À : BEC-SCP CABINET
Cc : mairie_ifangni@yahoo.fr
2 août à 14:24

Bien reçu.

> Afficher le message d'origine

Répondre, Répondre à tous ou Transférer

ANNEXE 2 : COURRIER N°74/12/SM/FA/BEC/BEN/19 DU 24 DECEMBRE 2019



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2

Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 24 décembre 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Commune d'IFAGNI
Porto-Novo-Bénin

Contrat: N° 066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 74/12/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes communes (lot 2) _ Demande de base de données des Marchés Publics (2016 & 2017) et état des plaintes / **Rapport de carence.**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de la mission citée en objet, nous vous avons demandé par courrier n°126/03/SM/FA/BEC/BEN/19, reçu par vos services en date du 02 août 2019, des informations qui ne sont toujours par transmises à ce jour. Par ailleurs plusieurs relances téléphoniques au Secrétaire Général (tél : 97.57.04.62) ont été faites sans suite malgré les promesses fermes obtenues.

Au regard des délais qui nous ont été impartis pour la transmission des rapports à l'ARMP et du fait de la non transmission des informations demandées à ce jour, nous nous verrons dans l'obligation d'émettre un rapport de carence.

Veuillez agréer, Madame / Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.



Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1813 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COF N°
092468 W- Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME - 06
BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES); N°SIRET : 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191